

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale  
de la gendarmerie nationale*

*Direction des personnels militaires  
de la gendarmerie nationale*

**Décision n° 40314 du 29 mai 2018  
portant attribution des échelons exceptionnels du grade de capitaine**

NOR : INTJ1814798S

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur,  
Vu le décret n° 2008-946 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des officiers de gendarmerie,

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

Sont admis à l'échelon exceptionnel de leur grade les capitaines désignés ci-après :

*À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018*

Nom Prénom	NIGEND	NLS	NID	Affectation
<b>Perrin</b> Laurent	152900	8010777	9168040021	Groupement de gendarmerie départementale de la Vienne

*À compter du 1<sup>er</sup> août 2018*

Nom Prénom	NIGEND	NLS	NID	Affectation
<b>Cuignet</b> Antoine	317321	6625589	9892040924	Commandement du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale
<b>Loiseau</b> Dominique	108002	5157669	7945040368	Commandement du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale
<b>Thirant</b> Fabrice	133267	5311187	8460010318	Groupement de gendarmerie départementale du Calvados

Article 2

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 29 mai 2018.

Pour le ministre d'État,  
ministre de l'intérieur, et par délégation :

*Le général de corps d'armée,  
directeur des personnels militaires  
de la gendarmerie nationale,*

H. RENAUD